

PROJET D'ÉTABLISSEMENT



2025 ● 2031



La Cité des Arts
de Viry-Chatillon



**Grand
Orly
seine
bièvre**

Ajir pour et avec vous

SOMMAIRE

INTRODUCTION	03
PRÉSENTATION ET ANALYSE DE L'EXISTANT	05
<i>Des Arts dans la Cité...</i>	
Présentation de la commune	06
Présentation de La Cité des Arts	08
Disciplines enseignées	12
Réseau des Conservatoires de Grand Orly Seine Bièvre	15
Partenariats et rayonnement de La Cité des Arts	18
DIAGNOSTIC	20
<i>... À La Cité des Arts ?</i>	
SNOP et évolutions territoriales	21
Bilan des actions culturelles et des innovations pédagogiques	24
Zoom sur les pratiques amateurs et les parcours inclusifs	24
Exercer son métier in situ et se mettre en résonnance avec le réseau	26
PERSPECTIVES	28
<i>La culture des rencontres, la rencontre des cultures</i>	
La culture des rencontres	29
Axe 1 : Élargir les pratiques et les formats ; approfondir le lien avec les élèves et les familles	29
Axe 2 : Créativité et interdisciplinarité	31
La rencontre des cultures	33
Axe 3 : Un nouveau règlement des études pour s'approprier le SNOP	33
Axe 4 : Diversifier les publics	35
Un « Espace Artistique Sensible »	37
Axe 5 : Intégrer un « écosystème culturel » : accueillir, préserver, créer	37
Indicateurs de développement, feuille de route ; freins et leviers	40
CONCLUSION	43
ANNEXES	45
GLOSSAIRE	47



INTRODUCTION

INTRODUCTION

Depuis son premier classement en Conservatoire à Rayonnement Communal en 1988, La Cité des Arts de Viry-Chatillon s'est régulièrement dotée de projets d'établissement, (le dernier datant de 2017) ces documents recensant tous les 5 ou 6 ans l'ensemble des actions mises en œuvre dans le domaine de l'enseignement artistique de la musique, de la danse, du théâtre et depuis 2016, des arts plastiques, contribuant ainsi au rayonnement artistique et culturel sur le territoire.

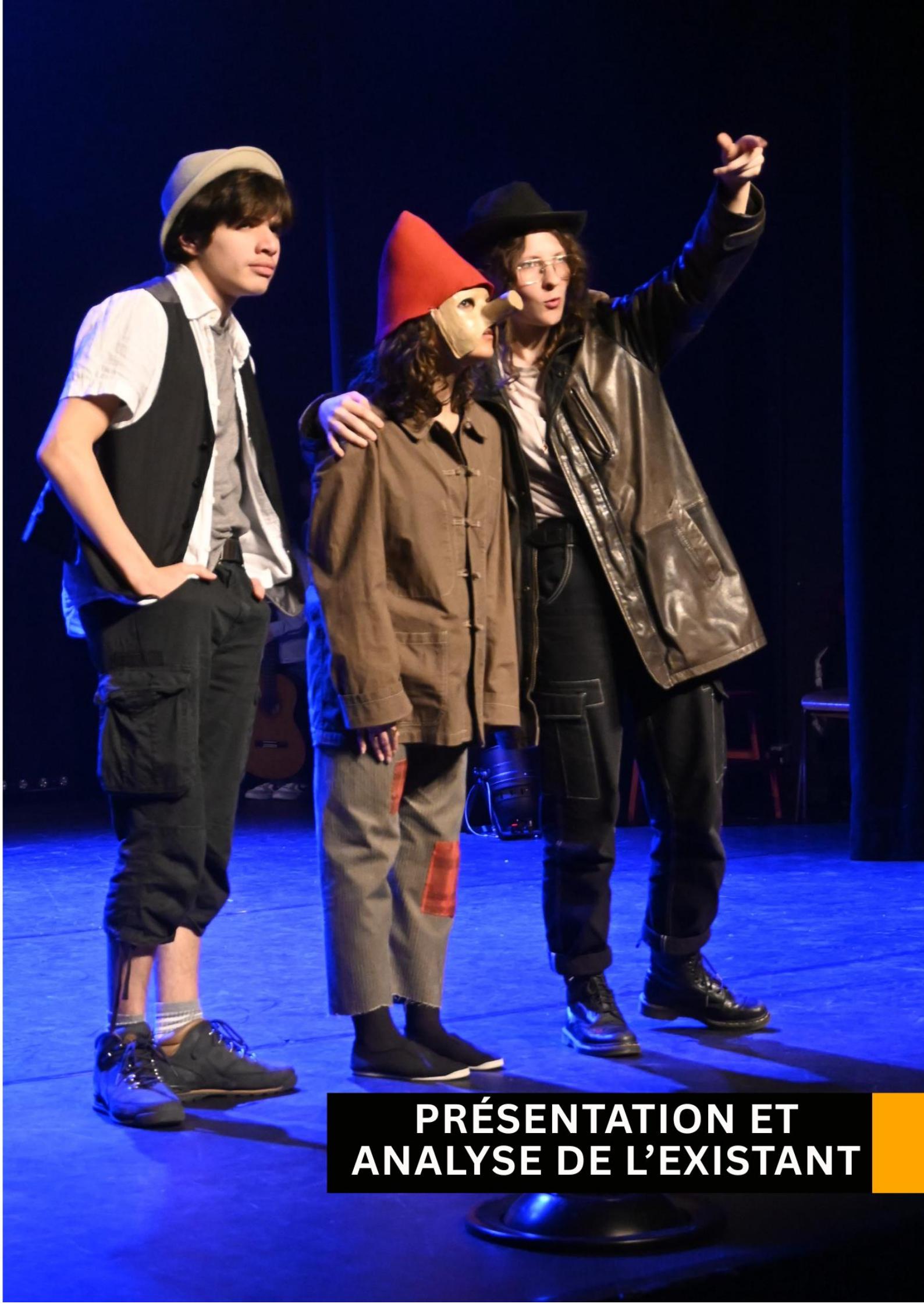
A l'occasion du renouvellement du projet d'établissement, les équipes de La Cité des Arts, riches de leurs expériences et de leur histoire (communale puis territoriale) s'engagent aujourd'hui dans une aventure nouvelle, conscientes des enjeux forts propres à la transmission et à la formation artistiques dans un monde contemporain en équilibre fragile.

Ces enjeux artistiques, pédagogiques, esthétiques, éducatifs, sociaux, territoriaux, de développement des pratiques amateurs, et éthiques, sont clairement énoncés dans le Schéma National d'Orientation Pédagogique de 2023 et ont largement guidé les équipes pédagogiques dans leur réflexion.

Le projet tient compte de la place de l'établissement dans l'organisation territoriale, du projet de réseau des Conservatoires de Grand Orly Seine Bièvre et s'inspire également du schéma départemental des enseignements artistiques.

Il est le fruit d'une concertation avec ses équipes pédagogique et administrative, considérant tout d'abord l'ensemble des éléments en termes de moyens, de diffusion, de partenariats, d'actions, et prenant en compte le contexte territorial et ses évolutions. Puis, un diagnostic a permis de pointer tous les axes d'amélioration et de développement des actions précédentes, riches de potentialités, parfois ralenties par des changements au sein des équipes, par des réalités géographiques, par des temporalités différentes selon les partenariats envisagés. Des perspectives ont ensuite été tracées, permettant de redéfinir de grands objectifs fédérateurs, déclinés ensuite en un bouquet d'actions, certaines opérationnelles, d'autres en devenir, redonnant une cohésion et une vision communes à toutes et à tous.

Des modes d'évaluation (en interne, avec les usagers, lors de séminaires, par l'analyse des statistiques et différents bilans d'étape) permettront aux équipes de régulièrement faire le point sur l'ensemble de ces actions ; il faudra envisager des réajustements, savoir se recentrer afin de garder notre feuille de route aussi cohérente que possible durant ces 6 années, pour la communauté éducative et pour l'ensemble des usagers et des partenaires.



**PRÉSENTATION ET
ANALYSE DE L'EXISTANT**

PRÉSENTATION ET ANALYSE DE L'EXISTANT

Des Arts dans la Cité...

PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

▪ **Situation géographique et patrimoine**

▪ Situation géographique, axes de transport majeurs

Viry-Châtillon est une commune de 31 300 habitants située à vingt et un kilomètres au Sud de Paris dans le département de l'Essonne en région Ile-de-France.

Son territoire occupe une superficie composée de 77% d'espace urbain construit, 12,6% d'espace urbain non construit et 10,4% d'espace rural. La commune est implantée sur la rive gauche de la Seine qui alimente par un ruisseau les vastes Lacs de Viry-Châtillon. Ceux-ci ont modelé le terrain, créant un coteau qui sépare le plateau au sud de la vallée au nord. Le centre-ville est ainsi disposé dans la vallée, les zones d'activité commerciales et industrielles se sont implantées à proximités des voies routière, puis intervint le lotissement des coteaux par des grands ensembles au nord, des pavillons à l'emplacement de l'ancien Port-Aviation et enfin l'occupation du plateau avec la création dans les années 1960 du vaste quartier d'habitat social de la Grande Borne, commun avec la ville voisine de Grigny.

Plusieurs axes de transport majeurs traversent la commune du Nord au Sud, la ligne D du RER, la route nationale 7 et l'autoroute A6. Le Plateau et les Coteaux bénéficient quant à eux du Tram T12 inauguré en décembre 2023.

▪ Patrimoine architectural et environnemental

Le patrimoine architectural de Viry-Châtillon est constitué de divers éléments : l'église Saint-Denis, un immeuble du XVIIe siècle (Lycée Saint Louis), les bornes révolutionnaires balisant l'ancienne route de Corbeil à Versailles, l'Hôtel de ville (ancien Château Lacroix 1845). Un lavoir construit en 1633 subsiste, alimenté par la source Saint Denis, ainsi qu'un moulin à vent du XIXe siècle. De l'ancien et premier aérodrome mondial de Port-Aviation, ne reste que le bâtiment qui abritait l'hôtel à colombages (Mess des Officiers). Les bâtiments (notamment le Nymphée « cabinet de curiosités ») ornant les parcs du Pied de Fer du XVIIe siècle et de Choiseul classent ceux-ci en « jardins remarquables ».

Dans le cadre de la préservation de l'environnement, le département a défini comme « espace naturel sensible » les abords du lac, les bois du parc Choiseul et le collège et lycée Saint-Louis Saint-Clément.

▪ **Enseignement**

Les établissements scolaires de Viry-Châtillon sont tous rattachés à l'académie de Versailles. La commune accueille sur son territoire 9 écoles maternelles, 8 écoles élémentaires et 3 collèges. Les élèves doivent ensuite se rendre au Lycée Marcel Pagnol d'Athis-Mons, Gaspard Monge ou Jean-Baptiste Corot à Savigny-sur-Orge. A cette offre publique, s'ajoute un établissement privé sous contrat (Saint-Louis-Saint-Clément, primaire à lycée).

La ville possède les structures d'accueil périscolaires suivantes : Centres de loisirs Paul Eluard et Félix Esclangon ; accueils périscolaires dans chaque école. Deux haltes-garderies Ariane et Françoise Dolto, une crèche collective Olympe de Gouges et le relais d'assistantes maternelles Madeleine Brès.

▪ **Culture**

La commune de Viry-Châtillon dispose de plusieurs lieux d'accès à la culture :

- La Cité des Arts qui comprend la Maison de la Danse, la Maison des arts plastiques, la Maison du Théâtre et la Maison de la Musique (conservatoire Marc-Antoine Charpentier, conservatoire à rayonnement communal)
- La Médiathèque installée dans l'espace culturel Condorcet (médiathèque territoriale, Auditorium et Grande Galerie municipaux), la bibliothèque Montesquieu, la ludobibliothèque Emile Bayard (Grand Orly Seine Bièvre)
- L'espace Edmond Delfour (municipal)
- Le théâtre de l'Envol (municipal)
- L'Embarcadère (municipal)
- Le cinéma le Calypso, classé « Art et Essai » (municipal)
- La MJC Les Passerelles qui assure la gestion de deux équipements : les centres sociaux Saint-Exupéry et Aimé Césaire (municipaux)
- Une vingtaine d'associations animent, relaient et organisent des manifestations notamment culturelles dans la commune

Par la réalisation d'un Livret des Interventions culturelles et artistiques en milieu scolaire, la direction municipale de la vie citoyenne et culturelle permet une visibilité des actions de La Cité des Arts (ainsi que des médiathèques) en lien avec les écoles maternelles et élémentaires du territoire, couvrant un vaste domaine : musique, arts plastiques, mais aussi lecture, cinéma, arts numériques et visuels. Un livret de la saison culturelle fait également apparaître les différents rendez-vous de La Cité des Arts avec la ville et le territoire (Concerts et spectacles, pratiques amateurs et projets professionnels).

PRÉSENTATION DE LA CITÉ DES ARTS

Vivre dans sa ville et s'y sentir pleinement intégré, c'est aussi avoir accès aux pratiques culturelles. La Cité des Arts est un lieu d'apprentissage, de transmission et de rencontres artistiques.

Cet établissement agréé par l'État « conservatoire à rayonnement communal » depuis le 26 mai 1988, est habilité à délivrer des diplômes reconnus par l'État et à ce titre, se réfère au Schéma national d'orientation pédagogique du ministère de la Culture, pour la musique et pour la danse. Il s'insère dans la politique culturelle de la ville qui se veut ouverte à tous les publics.

Sa mission est d'assurer la formation globale des élèves en musique, en danse, du 1^{er} au 3^{ème} cycle, mais aussi en théâtre en arts plastiques (cours en ateliers). C'est également un établissement participant à la mission de diffusion culturelle sur son aire de rayonnement (ville, établissement public territorial). Environ 730 élèves sont accueillis chaque année, pour un volume horaire hebdomadaire global de 408 heures de cours.

Dans le cadre de ces missions, les actions du conservatoire touchent un large public représentant les différentes couches socioculturelles de la population. Les projets artistiques et éducatifs portés en partenariat avec l'Education nationale, les représentants du tissu associatif, les partenaires culturels comme la Médiathèque, le théâtre municipal, les Centres Sociaux, permettent de placer le conservatoire au cœur de la dynamique culturelle et sociale locale.

▪ *Les ressources*

Le bâtiment de la Maison de la Musique est composé de 17 salles de cours, plus une salle de cours en convention d'occupation à la MJC pour les Musiques Actuelles. Chaque année environ 350 élèves sont accueillis, pour 305 heures de cours hebdomadaires dispensés par 6 PEA et 22 ATEA. La Maison de la Musique possède un parc instrumental (environ 250 instruments de l'orchestre) dont la gratuité du prêt facilite l'accès à l'apprentissage instrumental pour les premières années. Le régisseur assure la gestion et l'entretien de ce parc. Une des particularités de l'établissement est la présence dans une même salle de deux pianos à queue (cette disposition permet de jouer les programmes avec deux pianistes). L'enseignement dispensé est composé de cours d'éveil au 3^{ème} cycle, cours collectifs, cours d'instrument individuel ou en petit groupe, cours de pratique collective (orchestres et ensembles de musique de chambre, ensembles de jazz et Musiques Actuelles) et de formation musicale.

La Maison de la Danse est composée de 2 salles de cours (Gymnase Edmond Delfour, Gymnase Éric Durand) ; de deux lieux de restitutions utilisés en conventionnement avec la ville (Espace Delfour, Théâtre de l'Envol). L'enseignement est composé de cours collectifs, de l'éveil au 3^{ème} cycle ; 31,75h de cours hebdomadaires de technique, d'ateliers chorégraphiques (insistant sur la recherche personnelle et la créativité des élèves) sont dispensées par 1 PEA et 3 ATEA, à environ 95 élèves. Spectacles annuels et projets interdisciplinaires viennent renforcer la vie scénique des élèves.

La Maison du Théâtre est composée d'une salle de cours mise à disposition par la Maison des Associations ; du théâtre de l'Envol et de l'auditorium Condorcet pour les restitutions. Les ateliers collectifs, structurés par tranches d'âge, s'adressent à des élèves de 6 ans jusqu'à des cours pour les adultes, correspondant à un cycle d'éveil-initiation et de découvertes et à des parcours programmes. Quarante élèves assistent aux cours d'ateliers dispensés par un ATEA à hauteur de 13,25 h hebdomadaires.

La Maison des Arts Plastiques comporte deux sites : médiathèque Condorcet (grande salle dédiée de plus de 120 m²) et atelier de sculpture dans l'un des anciens bâtiments de « La Ferme ». La grande Galerie de la médiathèque est mise à disposition par la ville pour exposer chaque année, pendant un mois, l'ensemble des travaux des élèves. 238 élèves bénéficient de l'ensemble des cours (Dessin, peinture, BD, sculpture, conférences d'histoire de l'art) qui se déroulent sous forme de 46 h hebdomadaires d'ateliers collectifs dispensés par 3 PEA et 1 ATEA.

L'équipe administrative et logistique est composée d'une directrice, d'une responsable administrative et financière, d'une assistante administrative et agente d'accueil, d'un régisseur et d'une chargée de communication, de coordination et d'action culturelle, tous à temps complet.

■ **La tarification :**

La tarification est sociale ; les modalités d'application sont fixées chaque année par le Conseil Territorial. La tarification est affichée dans la Maison de la Musique.

■ **Le budget :**

Année 2024	Musique	Arts de la scène Danse et Théâtre	Arts Plastiques	Total
Fonctionnement BP	23 706.70 €	5 910.10 €	4 678.00 €	34 294.80 €
Fonctionnement Réalisé	20 318.25 €	5 910.10 €	4 677.50 €	30 905.85 €
Investissement BP	15 355.19 €	0.00 €	0.00 €	15 355.19 €
Investissement Réalisé	14 649.60 €	0.00 €	0.00 €	14 649.60 €
Total Budget	36 061.89 €	5 910.10 €	4 678.00 €	49 649.99 €
Total Réalisé	34 967.85 €	5 910.10 €	4 677.50 €	45 555.45 €

■ **L'Art dans la Cité**

Force de propositions, La Cité des Arts est également un établissement artistique ouvert accueillant des artistes extérieurs et soutenant les projets des enseignants-artistes.

Chaque saison comporte une quarantaine de manifestations et restitutions des élèves. Ces prestations sont intégrées à leurs parcours et encadrées par les équipes pédagogique, administrative et technique.

Musique : auditions instrumentales à La Maison de la Musique, à la salle polyvalente « La Ferme » ; 3 spectacles des orchestres à l'Espace Delfour (plateau monté pour l'occasion) et au théâtre de l'Envol ; des concerts plein air dans le parc du conservatoire et dans le parc de la mairie. Les enseignants se produisent régulièrement aux côtés des élèves musiciens lors de ces concerts.

Danse et Théâtre : les spectacles de danse ont lieu au théâtre de l'Envol et à l'Espace Delfour ; les spectacles de théâtre (2 fois par an) à l'auditorium de la médiathèque Condorcet et au théâtre de l'Envol.

Arts Plastiques : exposition annuelle dans la Grande Galerie de la médiathèque, ouverte au public pendant un mois.

La Saison des enseignants (musiciens) comporte 3 rendez-vous par an : Concerts « à la bougie » (Embarcadère, Grande Galerie ou Maison de la Musique). C'est l'occasion pour les usagers (élèves, familles) et le public d'apprécier la valeur artistique des programmes proposés, la plupart du temps mis en lien avec la saison culturelle municipale (Contes, Citoyenneté, Cultures du monde...).

D'autres manifestations ouvertes aux publics ponctuent l'année et réunissent élèves et professeurs, telles que la Fête de la musique, Les Folles Journées, la Nuit des conservatoires, le spectacle « Les Transversales », qui réunit une fois par an les 4 disciplines enseignées ou d'autres projets : résidences d'artistes, sorties à la Philharmonie de Paris, Conférences « Histoire du jazz », « Clés d'Ecoute » ou « Histoire de l'Art ».



Sortie à la Philharmonie de Paris

DISCIPLINES ENSEIGNÉES

▪ Musique

▪ Cours individuels / cours en pédagogie de groupe :

Départements : Musiques du monde : accordéon-guitare ; Cordes : violon, alto, violoncelle, contrebasse ; Jazz - Musiques Actuelles : Chant actuel, guitare électrique, guitare basse, contrebasse jazz, batterie ; Instruments polyphoniques : piano, accompagnement piano, percussions classiques ; Cuivres : trombone, cor, tuba, trompette ; Bois : saxophone, hautbois, clarinette, flûte traversière ; Voix-Formation musicale : formation musicale, chant lyrique, chorales (Enfants, Adolescents, Adultes) ; Arts de la Scène : danse jazz et classique, théâtre.

▪ Les pratiques collectives :

Les pratiques collectives sont au cœur des apprentissages dès le cycle d'éveil et le 1er cycle en musique.

Département Pratiques collectives : chorales ; orchestre à vents 1er cycle, orchestre à cordes 1er cycle ; ensemble 2nd cycle ; orchestre d'harmonie ; orchestre symphonique ; musique de chambre. Les orchestres sont accessibles à des musiciens amateurs du territoire (anciens élèves, adultes en pratique continuée). Les modalités d'organisation sont définies dans le règlement des Etudes et le règlement Intérieur.

Les ateliers de Musiques Actuelles et des ensembles instrumentaux (guitares, clarinettes, saxophone) complètent les offres selon les parcours des élèves.

▪ Formation musicale :

Eveil, Initiation 1 et 2, 1^{er}, 2^e et 3^e cycle.

Les élèves d'Initiation 1 ont accès à un Parcours Découvertes instrumentales, afin de les aider à choisir un instrument lors de leur entrée en 1^{er} cycle.

Sous la responsabilité de 4 professeurs, les cours de formation musicale rassemblent environ 30 groupes, de l'Eveil musical au cours pour adultes. Elle est organisée en cours théoriques et en ateliers pratiques destinés à développer chez les élèves les connaissances nécessaires à une pratique musicale épanouissante.

Le cours de formation musicale, jusqu'à l'obtention de l'examen de fin de 2^{ème} cycle, est obligatoire pour les élèves pratiquant un instrument ou du chant en cursus. Les contrôles et examens sont également obligatoires.

▪ Adulte Hors Cursus (cours ouvert aux élèves âgés de plus de 15 ans) :

Durée maximum de 10 ans. Deux niveaux (à l'appréciation du professeur et validation du directeur) :

- Adulte A (niveau débutant) : 30 minutes de cours individuel
- Adulte B (niveau avancé) : 45 minutes de cours individuel

- **Musiques Actuelles Amplifiées :**

Intégrées en 2010 à la Maison de la Musique, les musiques actuelles accueillent aujourd’hui de nombreux adultes en Hors Cursus, ainsi que quelques élèves ayant débuté par une formation classique.

Les élèves bénéficient essentiellement de cours en ateliers (chant, basse, guitare, batterie, claviers) d'une heure trente hebdomadaire. Il se produisent plusieurs fois par an à la MJC, lors des Folles Journées en juin et à la Fête de la Musique (en lien avec la ville).

- **Danse**

- **Les disciplines enseignées :**

- Jazz
 - Classique

Les cours sont donnés à partir de l'éveil (dont un cours d'éveil musique et danse), jusqu'au 3ème cycle et aux cours adultes.

L'ensemble des niveaux représente 25 cours collectifs. Les cours sont proposés aux enfants à partir de 4 ans, aux adolescents, et aux adultes. La récente restructuration par cycles est complétée par des parcours ouvertures, de pratique continuée ou parcours scéniques qui maintiennent la diversification des publics (jeunes adultes et adultes) sur un plus long terme.

Les élèves restituent plusieurs fois par an lors des « Transversales », lors des restitutions de fins de cycle et des spectacles de fin d'année, dans des conditions scéniques de qualité (théâtre ou plateau à l'espace Delfour ; régie son et lumière, personnels techniques).

Récemment, un partenariat avec la MJC et une Compagnie de danse professionnelle (Wazo) a permis d'expérimenter un premier projet d'Education Artistique et Culturelle (EAC) en danse ; une convention entre le lycée Corot et le réseau des conservatoires pour la filière S2TMD (Sciences et Techniques du Théâtre, de la Musique et de la Danse) a permis d'accueillir depuis 2023 les premiers élèves en danse jazz, 2^{ème} et 3^{ème} cycles, venant de différents départements (Essonne, Seine-et-Marne, Yvelines), inscrits auparavant dans d'autres conservatoires classés, ou bien issus du monde associatif.

- **Théâtre**

Six ateliers accueillent des élèves de 6 ans à l'âge adulte. Les cours comportent un cycle d'éveil et d'initiation, puis des niveaux de débutant à intermédiaire, équilibrant les tranches d'âge entre elles. Les représentations dédiées et les projets particuliers (« Transversales » notamment) structurent les apprentissages.

■ **Arts plastiques**

L'ensemble des cours des arts plastiques sont dispensés sous forme d'ateliers collectifs en dessin, peinture, BD ; sculpture ; histoire de l'art (cycle de 8 conférences annuelles).

■ **Dessin – Peinture – BD**

7 cours Enfants, 1 cours Adolescents, 4 cours Adultes permettent aux élèves d'apprendre les techniques actuelles des arts graphiques (hors numérique) crayons et craies aquarellables, Promarkers et Poscas, collage... Ainsi que les techniques traditionnelles du dessin et de la peinture.

Des techniques très anciennes qui relèvent du patrimoine sont proposées dans les cours adultes : Tampera, Encaustique, enluminures...

■ **Sculpture**

3 cours Enfants/Adolescents, 3 cours adultes ; le modelage y est enseigné dans les cours Enfants. Les adultes pratiquent le modelage, la taille de pierre, le travail du plâtre et la patine.

■ **Conférences Histoire de l'Art**

Un cycle de 8 conférences d'histoire de l'art, ouvert aux élèves adultes, se déroule à raison de 2 séances par mois. Des visites virtuelles d'exposition y sont également proposées, accompagnant un événement ou une exposition de la programmation culturelle de la ville de Viry-Chatillon ou sur Paris. Ces conférences sont complétées par des cours de Modèle Vivant, 5 fois dans l'année.

■ **L'école du spectateur, l'école du regard**

Une fois par trimestre en moyenne, la Maison de la Musique offre aux élèves musiciens la possibilité d'assister gratuitement à une répétition générale de l'orchestre de Paris à la Philharmonie de Paris.

Les élèves du département des arts plastiques assistent au vernissage annuel et sont conviés à des expositions au sein de la Médiathèque Condorcet.

RÉSEAU DES CONSERVATOIRES DE GRAND ORLY SEINE BIÈVRE

Le 1er janvier 2016, la Ville de Viry-Chatillon a rejoint L'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre (La Cité des Arts ayant été transférée le 1^{er} janvier 2018).

Ce dernier, dans l'optique de moderniser et dynamiser ses équipements culturels, se dote, en 2021, d'une stratégie globale, fondée sur quatre volontés fondatrices :

- Une volonté d'innovation,
- Une volonté de fonder toute action sur la singularité de chaque territoire,
- Une volonté de s'adapter aux besoins d'une population en constante évolution,
- Une volonté de concevoir l'action culturelle et l'enseignement artistique dans une logique de mise en lien des différents équipements culturels.

Un territoire aussi étendu possédant un bassin de population et d'activités aussi riche gagne à mutualiser les compétences et les talents variés qui s'y développent. De ce constat est né l'un de ses équipements culturels d'ampleur : **le réseau des Conservatoires de l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre**, qu'a intégré La Cité des Arts lors de son transfert le 1er janvier 2018.

Quelques chiffres éclairent l'outil exceptionnel que constitue le réseau des Conservatoires : 12 villes ont transféré leurs conservatoires à l'EPT, 9 d'entre eux sont classés par le ministère de la Culture, 4550 heures d'enseignement y sont dispensées chaque semaine, en musique, danse, théâtre et arts plastiques. 42 spécialités musicales et 7 spécialités chorégraphiques s'y côtoient chaque jour, rassemblant plus de 400 enseignants, 16 personnels de direction, et une cinquantaine de personnels administratifs et techniques.

Au total, ce sont plus de 6700 élèves et étudiants inscrits qui bénéficient de cet enseignement public artistique de qualité. Ce chiffre atteint les 20 200, une fois inclus les 13 500 enfants impactés par de la pratique artistique sous une forme ou une autre, notamment grâce aux interventions en milieu scolaire, Orchestres à l'école, et autres projets d'éducation artistique et culturelle. Chaque année, 650 spectacles ou présentations nourrissent les salles de concert et de spectacle sur tout le territoire.

Sur le plan politique, les élus de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre ont défini, en déclinaison des quatre axes du schéma stratégique global, un certain nombre d'axes transversaux pour la pédagogie artistique dans les conservatoires, se fondant sur une mission d'évaluation de la politique publique des conservatoires diffusée en 2020 :

- **Vers une diversification** des champs artistiques, des esthétiques, des pédagogies, des formats, ainsi que de leurs croisements et rencontres, par une vision transversale et interdisciplinaire.
- **Vers la création** comme terrain de partage, de compréhension mutuelle, de développement de la curiosité envers tous les modes d'expression et toutes les pratiques culturelles, par l'action culturelle.

Ces actions culturelles créent et entretiennent une proximité avec les populations, un véritable maillage du territoire et un lien avec les communes.

Mais bien au-delà, elles permettent de poursuivre quatre objectifs distincts :

- **Un objectif de lien social**, plaçant la convivialité comme un facteur majeur de rencontres et d'expériences partagées,
- **Un objectif de sensibilisation** à l'art, à sa pratique, et un accompagnement des amateurs,
- **Un objectif de proximité**, mettant la pensée artistique en adéquation non seulement avec les rythmes de vie des habitants, mais diversifiant également les formats pour s'adresser au plus grand nombre.
- **Un objectif de créativité** pour les artistes et/ou élèves mis en scène, faisant de celle-ci une compétence majeure de l'enseignement, tout comme la recherche et l'innovation.

- Vers une appartenance à des réseaux locaux ou nationaux, professionnels, artistiques et opérationnels, de l'agglomération et au-delà, par un développement de partenariats innovants.
- Vers la coopération entre les diverses parties prenantes de la filière culturelle locale, permettant de placer les actions artistiques et culturelles, les actions pédagogiques et les projets d'éducation artistique et culturelle à la croisée des compétences, entre économie, action sociale, éducation, enseignement et recherche, production, création.

Ce dernier axe ouvre, précisément, sur la création du réseau des conservatoires du Grand-Orly Seine Bièvre, en cohérence avec la volonté de concevoir l'action culturelle et l'enseignement artistique dans une dynamique de mise en lien entre les différents équipements culturels, citée par le schéma stratégique.

Formellement né en 2016, le réseau fait récemment l'objet d'une attention et d'une structuration particulières : en effet, l'ensemble des équipes de direction des établissements a été réuni dans une série de séminaires réunissant également l'équipe de direction du Pôle Culturel de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre et deux sociologues spécialistes de l'enseignement artistique, Jésus Aguila et Olivier Bobineau.

Est ressorti de cet intense travail de réflexion un certain nombre de points de convergence, autour desquels un véritable projet de réseau des conservatoires du Grand-Orly Seine Bièvre se construit, en concertation avec les équipes professionnelles concernées dans leur ensemble.

Ces points consistent en :

- **Une définition de la raison d'être du réseau**
« Un collectif d'établissements artistiques du territoire, communauté éducative en devenir, qui suscite la réflexion, porte les projets partagés et fédérateurs, valorise les complémentarités pédagogiques et matérielles afin de développer l'éducation par la culture et favoriser le mieux-vivre ensemble ».
- **Une définition de son mode de gouvernance**
Sur les deux formes possibles, pyramidale ou collégiale, c'est la forme collégiale qui a emporté l'adhésion, pour la possibilité d'adaptation à toutes les particularités locales qu'elle permet.

- **La définition de cinq thématiques de travail pour lesquelles le réseau semble être la meilleure échelle de construction**

1. Création-production-diffusion et communication artistiques
2. Orientation et formation préprofessionnelles
3. Pratique(s) en amateur et recherche de nouveaux publics
4. Recherche, expérimentation et innovation pédagogiques
5. Documentation : culture artistique et accès au numérique

Ces cinq thématiques sont développées et déclinées en objectifs opérationnels en concertation avec, notamment, les 400 enseignants artistiques du réseau. Le COPIL des directeurs est chargé de leur animation, et chaque directeur reste libre de décliner ces axes à l'échelle de son établissement.

Ainsi, le projet stratégique de l'agglomération, comme le projet du Réseau des Conservatoires, fournissent-ils des directions de réflexion majeures pour la constitution du projet d'établissement de La Cité des Arts.



*Les Folles Journées :
Concert de percussions avec les élèves du Conservatoire des Portes de l'Essonne*

PARTENARIATS ET RAYONNEMENT DE LA CITÉ DES ARTS

Ainsi, depuis 2018, La Cité des Arts poursuit ses actions sur son territoire, mais aussi en cohérence avec le réseau.

Au niveau local, La Cité des Arts s'est engagée depuis longtemps dans des actions d'Education Artistique et Culturelle, par les Projets d'Action Partenariale avec Intervenants en écoles élémentaires, en musique et en arts plastiques, et par un dispositif Orchestre à l'Ecole.

Depuis deux ans, à raison de deux fois par an, les enseignants musiciens proposent des animations au théâtre municipal devant de nombreuses classes des écoles élémentaires, mettant ainsi en œuvre la recherche de nouveaux publics, axe de développement du projet de réseau.

Une convention avec la MJC permet aux groupes de musiques actuelles de bénéficier de salles de cours et de matériels pour leurs restitutions.

Les liens avec les pratiques amateurs demeurent avec la présence hebdomadaire du chœur Tempus Vocalis et des répétitions ponctuelles de groupes de musiques Actuelles à la Maison de la Musique.

Au travers des projets artistiques qui jalonnent la saison culturelle du conservatoire (concerts symphoniques, rencontres instrumentales), émergent la mutualisation des compétences et des moyens avec les conservatoires proches du réseau (CRD des Portes de l'Essonne, CRI de Savigny-sur-Orge), et le croisement des publics.

Au-delà des temps forts déjà cités (concerts et spectacles, expositions), La Cité des Arts s'insère depuis les 5 dernières années dans des événements communs aux 12 établissements d'enseignement artistique : Printemps des Conservatoires, Folles Journées, concerts d'enseignants du réseau.

Depuis 2012, un projet commun aux quatre disciplines musique, danse, théâtre et arts plastique, « Les Transversales », permet la rencontre entre les différents élèves et publics de La Cité des Arts, tout en s'insérant dans la programmation des Folles Journées. Ce parfait exemple de projet transversal, permet aux équipes d'innover sur leurs pratiques pédagogiques et artistiques et d'expérimenter là aussi, concrètement, deux thématiques du projet de réseau : création et ouverture aux pratiques amateurs.

Enfin, depuis quelques années, les équipes s'engagent dans le projet de réseau numérique pour la culture artistique. Les modes de communication, les supports de travail, le suivi des élèves s'harmonisent et sont encadrés de façon globalement satisfaisante. La réflexion porte désormais sur un meilleur accompagnement des élèves pour l'appropriation et l'utilisation des outils numériques (de plus en plus nombreux) comme supports d'apprentissage artistique, afin de les guider pas à pas vers l'autonomie et de consolider leurs choix et leur esprit critique. Un projet de partothèque (avec catalogue consultable en ligne) est en cours ; enfin le réseau des médiathèques de Grand Orly Seine Bièvre permet aux élèves des conservatoires d'accéder gratuitement à de nombreuses ressources sonores et visuelles.

La Cité des Arts met à disposition des enseignants et des élèves une partothèque (musique de chambre et répertoires d'ensembles), classée dans une base de données depuis 2024.

Concert de l'Orchestre à l'École
Théâtre de l'Envol



Spectacle Les Transversales « Matisse »
Théâtre de l'Envol



DIAGNOSTIC

DIAGNOSTIC :

... À La Cité des Arts ?

Au travers des conseils pédagogiques et des séminaires de concertation sur le nouveau projet d'établissement, les équipes se sont questionnées sur :

- La mise en adéquation avec le nouveau Schéma National d'Orientation Pédagogique
- Leurs souhaits d'animation culturelle de l'espace public, leurs désirs d'innovation et leur droit à l'expérimentation
- Les partenariats avec le monde éducatif, social, le monde du soin et hospitalier
- Leurs liens avec les pratiques amateurs et leur pérennisation
- L'attention aux besoins particuliers des publics différemment valides
- Leur conception du travail en réseau

SNOP ET ÉVOLUTIONS TERRITORIALES

Face aux enjeux précités et aux nouvelles propositions de parcours-études et de parcours-programmes, de nécessaires évolutions sont apparues, poursuivant les pistes déjà amorcées.

S'appuyer sur une offre pluridisciplinaire existante pour aller plus loin dans la créativité et dans les parcours.

- **Le Cycle d'éveil et d'initiation** : l'interdisciplinarité et l'ouverture sont clairement apparues comme étant un levier de renouvellement des pratiques dès les premières années.
- **Eveil** : La Cité des Arts n'a pas encore exploité toutes les possibilités de parcours interdisciplinaires en éveil, malgré ses quatre disciplines ; une baisse des nouvelles inscriptions déjà amorcée depuis 2023, vient fortement relancer l'envie de développement de formation globale dès les premières années.
- **Initiation** : Le Parcours Découvertes instrumentales manque d'un suivi particulier, qui contribuerait à valoriser les instruments méconnus du grand public et à renforcer la cohésion de l'équipe pédagogique engagée dans ce dispositif.

Le cycle d'éveil et d'initiation ne proposait plus de séances pluridisciplinaires à la rentrée 2024.

Une forte baisse de nouvelles inscriptions en danse classique (passé associatif fortement ancré dans la ville, absence de candidatures d'enseignant.es spécialisées depuis deux rentrées scolaires) questionne sur l'avenir de cette discipline au sein de l'établissement ; c'est l'occasion de retravailler sur l'offre pédagogique locale, dans un souci de complémentarité avec les offres territoriales.

Vecteurs de diversité, de mixité, et d'échanges entre équipes et entre élèves, la pluridisciplinarité dans les parcours (nouveau règlement des études) comme

l'interdisciplinarité dans les projets (travail d'équipe au service des élèves) gagnent à être approfondies.

Clarifier les Parcours proposés : définir des cadres communs tout en restant à l'écoute des projets des élèves ; rester cohérent pédagogiquement.

Depuis plusieurs années, des disparités de parcours (Personnalisé, Hors Cursus, Adultes) freinent une cohésion pourtant souhaitée par les équipes, qui réaffirment à travers des projets ponctuels et diversifiés, une envie de coopérer et de poursuivre leurs missions de transmission et d'émancipation auprès des élèves.

C'est donc au travers d'une appropriation nécessaire des parcours-études et des parcours-programmes, en musique et en danse, et de façon similaire en théâtre et en arts plastiques, que des propositions claires pourront être faites face aux besoins et projets des élèves. En conséquence, le suivi et les évaluations de ceux-ci seront questionnés et prendront de nouvelles formes, valorisant le contrôle continu.

Les moyens mis à disposition : s'appuyer sur le dynamisme des équipes, sur les partenaires et le réseau pour développer les actions possibles à l'échelle locale.

L'engagement des équipes pédagogique, administrative et technique est un véritable atout pour l'établissement et permet ainsi de mener à bien les saisons et les parcours des élèves malgré de fortes contraintes techniques.

Soulignons une forte implication et une solidarité dans la planification des événements : échanges avec le régisseur, contraintes de déplacement et de transport de matériels anticipées et partagées (covoiturage de personnes), présence de nombreux personnels aux démontages des plateaux.

Les moyens mis au service de la Cité des Arts par la ville sont historiques et indéniables.

Aujourd'hui, la Cité des Arts essaie d'améliorer l'ensemble de ses conditions de transmission et de restitution.

Le problème d'un espace supplémentaire pour les cours et restitutions des Musiques Actuelles et du théâtre n'est pas résolu, certaines heures de cours ayant encore lieu dans des locaux inadaptés ; l'une des salles de danse ne possède pas la hauteur de plafond réglementaire.

Cependant, soulignons la mise à disposition d'un studio de danse conforme au CND (Centre National de la Danse) au lycée Corot, pour certains élèves de La Cité des Arts (filière S2TMD, ateliers chorégraphiques et de méthodologies corporelles).

*Spectacle Les Transversales « Pinocchio »
Théâtre de l'Envol*



*Cours d'arts plastiques :
Travail sur le Jardin imaginaire*

BILAN DES ACTIONS CULTURELLES ET DES INNOVATIONS PÉDAGOGIQUES

Une présence culturelle dans l'espace public, un désir d'innovation, des partenariats repensés et redynamisés avec les structures du territoire.

Les équipes constatent que le développement des actions d'Education Artistique et Culturelle et l'animation culturelle auprès de différents publics sont de puissants leviers d'ouverture, d'enrichissement et de valorisation de La Cité des Arts.

Si les actions d'ouverture et d'éducation artistique et culturelle se développent depuis plusieurs années (en partenariat avec la direction municipale de la Vie Citoyenne et Culturelle), elles restent très majoritairement proposées en musique (et pour une petite partie, en arts plastiques) et ne représentent qu'un volume horaire annuel très faible par rapport à l'établissement (environ 5, 1 %). De plus, elles se déroulent majoritairement à proximité de la Maison de la Musique ou de la médiathèque Condorcet et principalement en lien avec l'Education Nationale.

Il s'agit donc d'imaginer de nouvelles formes de projets, favorisant les rencontres entre publics inscrits et non-inscrits, partagés entre les structures, valorisés auprès des enseignants, financés grâce aux partenaires institutionnels (politique de la Ville, Cité Educative, DRAC, EPT Grand Orly Seine Bièvre) ; développer les actions éducatives et culturelles dès la petite enfance ou dans les établissements de soin.

Le maître-mot serait bien l'élargissement : géographique, artistique, pédagogique, et l'ouverture vers des démarches et pratiques culturelles et éducatives, pensées de façon horizontale et circulaire (partir des souhaits des publics concernés, des compétences des équipes, aller-retours entre toutes et tous), pour une véritable écriture collective.

ZOOM SUR LES PRATIQUES AMATEURES ET LES PARCOURS INCLUSIFS

La Cité des Arts accueille depuis de nombreuses années une part non-négligeable d'adultes, jeunes et moins jeunes. La diversité de leurs profils et de leurs projets nécessite aujourd'hui de proposer à l'ensemble de ces élèves, de poursuivre une collaboration enrichissante, sur un moyen ou long terme. C'est aussi et de nouveau la possibilité de passer d'une pratique artistique à une autre qui doit être examinée, à travers les 4 disciplines.

Aujourd'hui La Cité des Arts continue d'accueillir un chœur adulte amateur bien implanté sur le territoire.

Il faut aujourd'hui également se donner les moyens d'accueillir des élèves dans des parcours adaptés et inclusifs. La nomination d'une référente handicap, les formations récemment suivies par les équipes permettent un suivi satisfaisant au sein des quatre disciplines enseignées.

En effet, de plus en plus d'enseignants s'attachent à une meilleure connaissance des outils (formations, formations entre pairs, commandes de matériels adaptés) pour accueillir des publics différemment valides, ayant des besoins particuliers.

Les grands enjeux sociétaux sur la non-discrimination, l'inclusion, le genre, les droits culturels, changent de manière certaine le regard des enseignants-artistes sur leur métier.



Concert des élèves de percussions et de l'atelier rythme et clavier

EXERCER SON MÉTIER IN SITU ET SE METTRE EN RÉSONNANCE AVEC LE RÉSEAU

La situation géographique et la configuration particulière de la ville, « coupée » par les deux grands axes que sont la Nationale 7 et l'autoroute A6, génèrent des situations d'éloignement du centre-ville pour le quartier Seine et le Plateau, voire de rapprochement plus évident avec d'autres territoires.

- **Pour le quartier Seine**, plus proche de la ville de Juvisy (donc du CRD des Portes de l'Essonne pour l'enseignement artistique)
- **Pour le quartier REP Plateau**, les habitants sont pour certains plus proches du Conservatoire de Grigny ou même du CRD d'Evry que du CRI de Viry-Chatillon.

En outre, l'histoire de La Cité des Arts est liée à celle de la politique culturelle municipale : conservatoire à rayonnement municipal depuis 1988, celui-ci a été le dernier à rejoindre le réseau des conservatoires de Grand Orly Seine Bièvre. Ces liens avec la Direction municipale de la Vie Culturelle et Citoyenne sont indispensables à la bonne conduite des projets artistiques au niveau local.

Le soutien de la ville de Viry-Chatillon, et des financements du territoire, permettent à la saison de La Cité des Arts de se dérouler sur de nombreux sites municipaux ; si cette réalité représente une logistique importante et des contraintes pour les équipes et les usagers, on ne peut négliger l'impact positif en termes de rayonnement.

Soulignons également l'importance des moyens techniques alloués par la ville (mise à disposition de personnels techniques et entretien des bâtiments excentrés pour les cours de théâtre et de danse) et son soutien logistique pour les expositions d'arts plastiques et la saison des concerts des professeurs.

Depuis quelques années, l'émergence de projets partagés avec les conservatoires proches et plus lointains (séminaires, formations, concerts symphoniques), la participation à la rédaction de la charte éthique, la présence d'un réseau handicap, d'un réseau des intervenants en milieu scolaire, de premiers échanges sur les dispositifs orchestres à l'école, sont la preuve que La Cité des Arts entre dans une nouvelle phase de son histoire.

Au sein des équipes, l'engagement ne faiblit pas. Les nouveaux outils mis à disposition des équipes au service des élèves et des publics (supports numériques, partitions, médiathèques du réseau ; SharePoint professeurs conservatoire Intranet des 12 conservatoires, comptes-rendus des réunions des groupes de travail « handicap », « intervenants en milieu scolaire », « recherche de nouveaux publics ») permettent d'expérimenter et de progresser ensemble. Sur le plan des recrutements, la volonté des directeur-ices est de mutualiser les postes, attitude propice à une communication renforcée entre les enseignants et les établissements.

UNE FONCTION RÉFÉRENCE HANDICAP À LA CITÉ DES ARTS

POUR QUI? POUR QUOI?

« Un référent handicap est très important pour les familles : c'est rassurant et ça a un impact énorme sur l'enfant, qui se sent en confiance, qui se sent capable et qui peut prendre sa place d'élève »

« La mission du référent handicap est de faire l'interface avec l'enseignant et la famille, de voir ce qu'il est possible de faire et de proposer un parcours adapté à tous »

UNE FONCTION RÉFÉRENCE HANDICAP À LA CITÉ DES ARTS

POUR QUI? POUR QUOI?

Parce que chaque enfant, adolescent ou adulte est unique, La Cité des Arts s'adapte à chacun des élèves en s'engageant dans une démarche de prise en compte de leurs besoins spécifiques (d'ordre physiques, intellectuels, sensoriels, psychiques, cognitifs, polyhandicaps, troubles de santé invalidants...).

Pour mener à bien cette mission, **Céline BLONDEAU**, professeure de percussions et cheffe d'orchestre à La Cité des Arts, a été nommée référente handicap. Expérimentée, experte et bienveillante, elle met tout en œuvre pour permettre à chacun de découvrir ses émotions, d'améliorer sa concentration, sa psychomotricité, ses liens sociaux...

Céline accompagne tous nos élèves, aux besoins particuliers, qu'ils soient inscrits en musique, danse, théâtre ou arts plastiques afin de construire ensemble un parcours artistique et pédagogique adapté.

Elle assure, avec les parents et l'équipe pédagogique, le lien nécessaire à l'épanouissement des élèves.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à la contacter par mail : celine.blondeau@grandorlyseinebievre.fr

Grand Orly Seine Bièvre
Agir pour et avec vous

LA CITÉ DES ARTS
28, avenue de la République - Viry-Châtillon
Tél. : 01 69 21 52 43
citedesarts.virychatillon@grandorlyseinebievre.fr
Cité des Arts de Viry Chatillon



Séminaire des conservatoires : fresque réalisée par Livio Fania, facilitateur graphique

PERSPECTIVES

PERSPECTIVES :

La culture des rencontres, la rencontre des cultures

LA CULTURE DES RENCONTRES :

Les objectifs majeurs de la pratique artistique, rappelés par le SNOP (liberté, citoyenneté, capacités d'imagination, de curiosité, sensibilité et intelligence), nous invitent à renforcer cette communication dont nous avons besoin collectivement.

Le conseil d'établissement de La Cité des Arts, instance officielle incontournable de concertation, est mis en place. Dotée d'un projet d'établissement, d'un nouveau règlement des études et d'un nouveau règlement intérieur, La Cité des Arts pourra alors renforcer son rôle d'acteur culturel local et au-delà.

Le conseil d'établissement donnera l'impulsion de cette culture des rencontres à l'ensemble des équipes et des partenaires.

Pour les enseignants, cet esprit de rencontre favorisera une posture professionnelle propice à une vie artistique épanouissante pour les élèves, s'inscrivant dans la durée (celle d'un cycle, de plusieurs cycles, celle d'un projet autre).

Axe 1 : Élargir les pratiques et les formats ; approfondir le lien avec les élèves et les familles

Un Département des pratiques collectives élargi : l'Atelier Rythme et Claviers (permettant notamment aux pianistes et aux batteurs de créer une alternative à la chorale durant le 1^{er} cycle), la musique de chambre, des modules de formation musicale (Musiques Actuelles, Direction d'orchestre) rejoignent le département des pratiques collectives ; pratique scénique et pratique continuée en danse, sont intégrées aux pratiques collectives, tout comme l'ensemble des partenariats avec l'éducation Nationale (orchestre à l'Ecole, P.A.P.I), ce afin de favoriser des croisements entre enseignants (enseignants éducation Nationale, intervenant.es en milieu scolaire, assistants et professeurs d'enseignement artistique).

Rencontres entre enseignants, au-delà des départements et du conseil pédagogique :

- **Piste 1 – Du cours en binôme, au travail en équipe :** en éveil, en classe-orchestre, en cours de FM-FI (formation musicale-formation instrumentale) ; en cours d'Analyse Fonctionnelle du Corps dans le Mouvement dansé (AFCMD) (analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé), lors des présentations scolaires ; en classes chorales et en répétitions d'orchestre : de nombreuses pratiques collectives sont enseignées de façon hebdomadaire par au moins deux enseignant.es, et chaque séance implique des temps de préparation, de réflexion communs, propres à renforcer les échanges d'information et le suivi rapproché des élèves.

- **Piste 2 – Evaluation et suivi :** en danse et en musique, le contrôle continu est valorisé, et le conseil pédagogique consacrera une partie de ses missions à l'orientation des élèves (voir règlement des études).

Des rendez-vous d'évaluation sont déjà organisés par les départements pédagogiques ; des échanges supplémentaires d'heures entre les enseignants (« Piano-Switch », FM, danse, en interne), des rendez-vous « spécialistes » (collègues du réseau ou autres) durant des répétitions, des cours, ou des restitutions, permettront d'évaluer de façon complète et redonneront toute son importance à la notion de formation globale de cycle. Les évaluations en petit et en grand groupe pour les instrumentistes ou les danseurs.ses prennent toute leur place dans ce suivi global ouvrant sur des répertoires et esthétiques plus larges. C'est au sein du conseil pédagogique (représentant l'ensemble des départements et des disciplines) que seront validés les passages de cycle et les orientations des élèves vers les parcours-programmes (voir règlement des études, musique et danse). La présence des référentes handicap et éthique, l'invitation d'autres personnalités (artistes extérieurs, enseignant.es ou directeur.rices) viendront enrichir les débats.

A la rencontre des élèves et de leurs responsables :

- **Piste 3 – Un suivi dès le cycle d'éveil :** le suivi et le lien avec les familles est un élément-clé de la réussite des élèves. De nouveaux supports sont proposés lors des Parcours-Découvertes en musique (cahier interne pour les équipes ; livret de découverte pour les élèves) ; à partir du cycle 1, et en plus des bulletins iMuse, le suivi est renforcé par des rendez-vous avec les familles.
- **Piste 4 – L'attention au rythme de l'élève :** avoir la culture des rencontres, c'est aussi aller à la rencontre du rythme de l'élève, pouvoir proposer une validation de compétences *tout au long* de l'année (à partir de la 3^{ème} puis la 4^{ème} ou 5^{ème} année du cycle, et grâce aux échanges pédagogiques), afin de respecter les rythmes scolaires (brevets et bac, en 2d ou 3^{ème} cycle notamment).
- **Piste 5 – La restitution dans un cadre professionnel :** se produire régulièrement pour les enseignants artistiques à côté de ses élèves reste un mode d'apprentissage profondément constructif. Si cette démarche est largement acquise, l'autre démarche consistant à proposer, au cours d'un concert ou d'un spectacle professionnel, une présentation de travaux d'élèves, émerge depuis peu : cette nouvelle proposition permettant ainsi aux élèves de bénéficier des conditions techniques professionnelles, de développer leur confiance en soi, d'ouvrir leur créativité, de stimuler leur exigence personnelle.

Axe 2 : Créativité et interdisciplinarité

La rencontre entre tous les acteurs des projets telles que les Transversales, déjà citées, représentent pour les élèves comme pour leurs enseignants une expérience stimulante ; c'est lors de cet événement que la « marque de fabrique » de La Cité des Arts se détache, par la réunion des quatre disciplines, les arts visuels venant nourrir de nouveaux domaines de recherche (musique à l'image, scénographie, interactions entre projections et jeu scénique).

- **Piste 6 – D'autres temps forts s'ajoutent désormais pour les quatre disciplines :** les Portes Ouvertes , au cours desquelles les équipes proposeront de présenter les travaux des élèves inscrits dans des cours ou des projets « croisés » (cours danse-musique ; rencontres théâtre-musique, théâtre-danse, musique et arts plastiques) ; de nouveaux partenariats (Nuit de la Lecture à la médiathèque, MJC Portes Ouvertes) font émerger des propositions créatives (lectures musicales ; fresque participative en musique ; performances dansées, improvisations) propres à valoriser l'autonomie et les capacités d'innovation et d'ouverture des élèves. Les Folles Journées, semaine de cours banalisée, favorisent aussi la réalisation de travaux et de projets innovants, axés sur la pluridisciplinarité.
- **Piste 7 – Intégration des démarches d'improvisation, de création et d'appropriation des répertoires contemporains, des démarches d'auto-évaluation et de présentation publique :** voir règlement des études.

Le conseil pédagogique au cœur de ces rencontres :

Le conseil pédagogique reste particulièrement indispensable à la cohésion de l'équipe. La présence des quatre disciplines permet une grande richesse de propositions, de formats, de profils d'élèves ; cette richesse n'évite pas la complexité d'harmoniser les apprentissages, de réfléchir à leur évaluation, de croiser les particularités. Le conseil étudie toutes les pistes et objectifs communs ; son rôle est renforcé pour le suivi des projets et le lien avec les usagers (familles, élèves) et avec les équipes administrative et technique.



*Présentations d'instruments et mini concerts auprès des scolaires
Théâtre de l'Envol*

LA RENCONTRE DES CULTURES :

Mais de ce principe de « cultiver la rencontre », découle alors très vite celui de partir à la rencontre des cultures, c'est-à-dire développer les parcours existants, les adapter et offrir davantage d'opportunités de formation aux élèves.

Axe 3 : Un nouveau règlement des études pour s'approprier le SNOP

C'est dans le règlement des études que sont détaillés les nouveaux parcours-études et parcours-programmes de La Cité des Arts, répondant ainsi aux besoins de clarification et de cohésion constatés lors du diagnostic. Pour la musique et la danse ceux-ci suivent les préconisations du SNOP : cycle d'éveil et d'initiation, 1^{er} cycle, 2d cycle, 3^{ème} cycle menant au CEM ou au CEC.

- **Piste 8 – Crée des projets pluridisciplinaires :** pour le théâtre et les arts plastiques, les formes existantes (ateliers, cours collectifs, conférences, Transversales) s'enrichissent de projets avec les autres disciplines (danse-théâtre, musique-arts-plastiques) ou proposent de nouveaux cours (« Projets Artistiques » en arts plastiques). Les anciens « parcours personnalisés », « Adultes », « Hors-cursus », sont intégrés à l'ensemble des parcours-programmes, proposant de nouvelles formules ayant pour objectifs la pratique collective, l'interdisciplinarité et l'autonomie des élèves à terme. Des précisions seront apportées quant à la durée des parcours-programmes, définies à la fois par le projet de formation de l'élève, et les cadres communs du règlement des études.
- **Piste 9 - Permettre de meilleures conditions de transmission et de restitution :** s'appuyant sur le réseau, le département de Musiques Actuelles pourra dès la rentrée prochaine restituer régulièrement aux Travées (salle de Musiques Actuelles, CRD et ville de Juvisy). Des changements d'espaces de cours, plus appropriés, ouvrent également des possibilités de restitutions supplémentaires (médiathèque Condorcet à l'espace Musique et Image, et auditorium). Des recherches pour trouver un cadre de cours et de restitutions plus adapté pour les classes de théâtre sont également en cours (théâtre du lycée Corot, auditoriums de conservatoires voisins, de la médiathèque Condorcet).

Enrichissement de l'offre pédagogique :

Eveil danse et musique

Mis en place depuis la rentrée 2025-2026, l'éveil danse et musique s'adresse aux jeunes élèves à partir de 4 ans, il est animé par une enseignante en danse et un.e intervenant.e en musique. Cette approche permet aux élèves d'appréhender les liens entre les deux disciplines, de découvrir deux cultures artistiques simultanément, et au binôme pédagogique d'envisager la poursuite d'un cycle d'initiation commun.

Département danse : parcours-études et parcours-programmes, orientations et moyens

- **Piste 10 - Orientation vers une spécificité danse jazz :** la qualification des enseignantes (une enseignante PEA Jazz sur les 2 du réseau des conservatoires et 2 autres ATEA Jazz), le projet pédagogique du département et la récente ouverture de la filière S2TMD au lycée Corot redynamisent le département autour de cette discipline dominante et permettent de proposer des parcours complets en 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} cycles. La danse classique est toujours enseignée en 1^{er} cycle (1 ATEA classique). Les élèves seront orientés vers le CRD des Portes de l'Essonne s'ils ou elles souhaitent poursuivre en 2d cycle. Dans la continuité et en complémentarité des parcours en danse jazz, les esthétiques autour des danses urbaines et de la danse de caractère seront proposées (sessions, projets avec artistes intervenant.es, ateliers).
- **Piste 11 – Évolution des moyens mis à disposition :** salle de danse neuve au lycée Corot, amélioration des sols (tapis et fixations) et des vestiaires (cloisons filles-garçons) pour les équipements castelvirois.

Echanges pédagogiques théâtre et danse

- **Piste 12 - Un dispositif de rendez-vous pédagogiques :** des rencontres entre l'enseignant en théâtre et une enseignante en danse sont expérimentés afin de sensibiliser les élèves aux différentes relations entre le corps et l'espace, d'explorer les différentes possibilités du langage corporel, d'aller au-delà du langage verbal comme moyen d'expression scénique, d'apporter une dimension poétique supplémentaire au langage corporel (via la danse pour les comédien.nes, via le texte pour les danseur.euses). Ces échanges concerneront principalement le 1^{er} cycle, plusieurs élèves étant en effet inscrits dans les deux disciplines, mais pourront aussi concerner les 2^{ème} et 3^{ème} cycles, en fonction des projets (Transversales).

Parcours partagés à partir du 2d cycle (danse, musique, théâtre, arts plastiques)

- **Piste 13 - Passerelles entre les parcours :** selon le projet de l'élève et sur avis du conseil d'orientation, des équivalences de parcours entre atelier chorégraphique et orchestres, atelier théâtre et atelier chorégraphique (pratique continuée ou pratique scénique) sont envisagés, tout en conservant la discipline dominante. Ces pratiques collectives feront l'objet d'un suivi. Voir règlement des études.
- **Piste 14 – Accueil de nouveaux Projets Artistiques (arts plastiques) :** deux heures hebdomadaires seront consacrées à l'accueil de jeunes ou d'adultes pour les accompagner dans la réalisation de projets artistiques personnels en lien avec l'éducation Nationale et/ou projet d'études (élèves en option Arts plastiques en lycée, Bac STD2A (Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués), écoles d'art, de design, d'arts appliqués), mais aussi comme ouverture sur des techniques et métiers liés aux arts visuels (animation, webdesign, tatouage, communication graphique).

- **Piste 15 - Ecole du spectateur, Ecole du regard** (danse, musique, théâtre, arts plastiques) dans un souci de formation globale de l'élève, de formation à l'esprit critique et dans un esprit ouverture vers les partenaires institutionnels et professionnels du monde de la culture, l'école du regard et du spectateur s'intègre aux parcours des élèves (voir règlement des études) ; gratuit, intégré au suivi de l'élève, le dispositif destiné jusqu'à maintenant aux musiciens s'ouvre aux danseurs, comédiens, plasticiens et élèves en Jazz et Musiques Actuelles.

Modules d'enseignement (musique et danse) et ateliers de pratiques collectives

- **Piste 16** - Pour les élèves d'initiation et de 1^{er} cycle (notamment piano, accordéon, percussions, guitare), l'Atelier Rythmes et Claviers propose une précieuse alternative aux pratiques collectives existantes (chorales, orchestres, ensembles instrumentaux) avec une ouverture sur différentes esthétiques musicales, tout en renforçant une pratique rythmique et chantée. Cet enseignement est modulaire (une année sur les 2 d'initiation ou une année durant le 1^{er} cycle).

En cours de formation musicale, à partir du 2d cycle et en 3^{ème} cycle, un ensemble de modules (histoire de la musique, analyse, écriture, culture Musiques Actuelles, direction d'orchestre, composition, déchiffrage et harmonie au clavier) permettront aux élèves musiciens de choisir durant leur cycle, une séquence d'apprentissage supplémentaire propre à développer leurs connaissances dans des techniques ou des champs esthétiques diversifiés. Ces modules sont intégrés au règlement des études.

En danse, à partir du 2nd cycle, des modules d'anatomie, d'histoire de la danse et de formation musicale danseurs ainsi que des modules scéniques (stages de danse réseau, stages de théâtre et danse) sont proposés aux élèves.

Parcours Adaptés

- **Piste 17** - Poursuivant sa politique d'inclusion, La Cité des Arts, par le nombre d'heures (3h30 hebdomadaires) allouées au suivi des élèves en situation de handicap et des élèves à besoins particuliers, propose à toutes ces personnes des parcours-études et des parcours-programmes adaptés, faisant l'objet du même suivi pédagogique, proposant des temps d'apprentissage, de cours, de cycle plus longs ou adaptés (rapport à l'écrit différent ; rapport aux groupes différent), proches des aménagements proposés dans l'éducation Nationale. La référente est en lien régulier avec toutes les familles et les équipes intervenant auprès de ces élèves.

Axe 4 : Diversifier les publics

- **Piste 18 – Renforcer l'Education Artistique et Culturelle et les partenariats avec l'éducation Nationale (danse, musique, théâtre, arts plastiques) :**
 - Augmentation en volume horaire des actions en EAC, pour atteindre 15% au moins du volume horaire global (contre 5% actuels), déploiement de moyens de la maternelle au lycée et sur une zone géographique plus large.
 - Maintien des heures actuelles en Orchestre à l'Ecole (9h) ; désormais intégré à une école REP (Jules Verne, quartier Plateau) le dispositif s'y déroulera pendant trois ans et

contribuera à la diversification des publics, plusieurs élèves s'inscrivant au conservatoire durant et après le dispositif. La récente adhésion à l'association O&E permettra le financement de nouveaux projets (« Un Artiste, un Concert », Fabrique à Musique-Sacem, visites orchestres professionnels).

- Réflexion sur la suite du dispositif Orchestre à l'Ecole en collège et à des interventions au collège Olivier de Serres, proche de l'école Jules Verne (REP), pour y développer des pratiques artistiques.

- Recrutement d'un-e intervenant.e en milieu scolaire (Projets d'Action Partenariale avec un.e Intervenant.e), pour atteindre un équivalent temps complet dans les écoles maternelles, élémentaires et collèges de la ville (20h contre 8h actuellement).

- Extension des actions vers les quartiers Chatillon et Plateau.

- Présentations scolaires des enseignants artistiques en musique et danse intégrées aux emplois du temps hebdomadaire, pour une augmentation du volume hebdomadaire dédié (accompagnement de projets type P.A.P.I.).

- Label Cité Educative : la ville de Viry-Chatillon ayant obtenu le label Cité Educative à l'été 2025, de nouvelles perspectives se déployeront dès 2026.

- Filière S2TMD : le réseau des conservatoires de Grand Orly Seine Bièvre étant signataire de la convention de partenariat avec le lycée Corot de Savigny-sur-Orge pour cette filière, depuis 2 ans, des élèves de 2de Option culture et pratique chorégraphique ou musicale, ainsi que des 1^{ère} et Terminale S2TMD s'inscrivent régulièrement à La Cité des Arts ; anciens ou nouveaux élèves, venant de tout le département de l'Essonne, des conservatoires, ou du monde associatif, ils sont accueillis par un lycée fortement engagé dans l'enseignement artistique (options Musique, Cinéma, Théâtre, Arts plastiques déjà présentes) et représentent une belle opportunité pour La Cité des Arts, d'accueillir (ou de « garder ») des élèves en 2^{ème} et 3^{ème} cycle. La réforme de ce baccalauréat donne l'opportunité de s'orienter professionnellement dans l'univers du spectacle (écoles de techniques du son, de son à l'image, de lumière ; facs de musicologie, de spectacle vivant ; diplômes de gestion, de médiation et d'action culturelles), tout en possédant un bon niveau amateur (début ou fin de de 3^{ème} cycle) dans l'une des spécialités choisies ; n'écartant pas la possibilité de poursuivre (grâce au réseau CPES Musique, et au 3^{ème} cycle en construction en danse) des études supérieures artistiques spécialisées.

- **Piste 19 – S'appuyer sur le réseau des conservatoires de Grand Orly Seine Bièvre** : par la filière S2TMD, par les partenariats avec le CRD des Portes de l'Essonne, La Cité des Arts valorise peu à peu ses particularités au sein du réseau : danse jazz, interdisciplinarité et transversalité. Des liens gagneront à être tissés avec l'école d'art Contemporain Camille Lambert et le réseau des musiques actuelles.

Le réseau permet par exemple aux élèves d'être orientés vers la « filière son » du CRI de Savigny-sur-Orge, vers la danse contemporaine au CRD des Portes de l'Essonne ou bien de profiter des parcours-études à la Cité des Arts, en les complétant dans les conservatoires partenaires et voisins (orchestres, ateliers musiques actuelles, ensembles vocaux).

Les rencontres symphoniques et chorégraphiques prennent un nouveau départ. Grâce aux complémentarités dans les parcours, aux réorientations, aux possibilités horaires élargies pour bon nombre de pratiques collectives, de plus en plus d'élèves pourront garder un lien plus longtemps avec les pratiques artistiques sur le territoire.

UN « ESPACE ARTISTIQUE SENSIBLE » :

Les enjeux décrits par le schéma départemental pour la biodiversité ont permis de classer la région des lacs de Viry-Chatillon en Espace Naturel Sensible (voir page 6). Se faisant l'écho de ces enjeux dans son domaine, La Cité des Arts dépasse le cadre d'un centre de ressources pour devenir un « Espace Artistique Sensible » : celui-ci défend des valeurs d'accueil, de transmission, et éthiques. Il rayonne de plusieurs manières, et renvoie une image plus horizontale des échanges entre usagers et structures.

Axe 5 : Intégrer un « écosystème culturel » : accueillir, préserver, créer

L'ensemble des équipes de La Cité des Arts, ayant suivi récemment des formations spécialisées dans le domaine de l'accueil des handicaps, mais aussi en EAC et sur la motivation de l'élève, révèle peu à peu son envie d'intégrer l'« écosystème culturel » sur son territoire.

Le récent label Cité Educative ouvre de nouvelles perspectives de projets entre La Cité des Arts et les différents acteurs sociaux, culturels et éducatifs du territoire.

La Cité des Arts pourra s'inscrire dans des projets « Politique de la Ville » dans le quartier du plateau dès 2026.

▪ Piste 20 - Intégrer l'écosystème culturel

- MJC : Scènes croisées (rencontres artistiques danse et musiques), ateliers de rue, rencontres avec l'atelier rap, slam.
- Interventions dans les écoles maternelles de la ville.
- Médiathèques : animations en section Jeunesse et à l'espace Image et Son, ouverture d'une Fabrithèque en 2026. Ce laboratoire de créations artistiques, ciblant de nouveaux publics pour la médiathèque (jeunes adultes, « makers ») et s'adressant également aux élèves de La Cité des Arts, sera équipé d'une découpeuse laser, vinyle, flocage, d'une imprimante 3D et Impressions Tissus, d'une brodeuse numérique et générera de nouvelles conceptions et productions artistiques (Musique à l'image, Musique Assistée par Ordinateur).
- Interventions auprès des structures de soins du territoire (Moulin de Viry, Institut Médico Educatif).
- Participation à certains événements de la ville (Fête des Associations, fête des Lacs, Journées du Patrimoine), rencontres avec de nouveaux publics amateurs.

Ainsi, l'ensemble des actions dans le monde éducatif, social et du soin, montrent une prise de conscience de l'importance de l'accès aux droits culturels, de leurs impacts positifs en termes de cohésion sociale, d'acquisitions de connaissances, de confiance en soi et enfin de mieux-vivre ensemble, pour rejoindre la raison d'être du réseau des conservatoires.

- **Piste 21 – Accueillir, préserver, créer**

- La Charte éthique du réseau des conservatoires ;
- Le bilan des actions liées au suivi des personnes en situation de handicap (travaux d'accès aux Personnes à Mobilité Réduite) ;
- L'amélioration de l'acoustique d'une salle de percussions et de pratiques collectives ;
- La nomination d'une référente handicap et d'un référent éthique (en cours) ;
- Le rappel de valeurs communes,

Tous ces éléments réaffirment la volonté d'accueillir tous les publics et contribuent à préserver l'environnement précieux et unique qu'est le domaine de la transmission de la créativité et de la culture artistiques.

Préserver l'environnement et promouvoir les enjeux éthiques au cœur de l'enseignement artistique c'est :

- Accueillir des artistes ou des structures engagées dans des démarches de création respectueuses de l'environnement (technique « légère », matériels électriques basse consommation etc...), propres à développer l'idée de l'« artiste citoyen », valeur commune au SNOP et au projet de réseau des conservatoires ;
- Réduire les dépenses énergétiques tout en diffusant sur tout le territoire, expositions et restitutions dans des espaces publics et de plein air (halle du marché, cour intérieure de la médiathèque), petites jauge ;
- Préserver l'environnement par des moyens mutualisés et réutilisables (costumerie, partothèque), et par le lien avec des associations ou des structures de reconditionnement (ex : la Recyclerie du spectacle Vitry-sur-Seine, Zic Ethic, instruments d'occasion remis en état) ;
- Créer des œuvres s'inspirant du recyclage et des produits naturels (partenariats entre La Cité des Arts et les écoles) ;
- Avoir accès partout à une connexion mais aussi respecter la déconnection ;
- Proposer des outils numériques pour les élèves pour éviter une surconsommation ou consommation inappropriée des réseaux sociaux et d'Internet ;
- Limiter les impressions, réutiliser les supports ;
- Proposer des œuvres à dimension « éthique » (thèmes autour de la non-discrimination, du genre, de l'égalité, de la solidarité, des différentes validités) ;
- Veiller à la parité femmes-hommes dans tous les programmes, renommer les salles pour une parité artistique dans la reconnaissance de la création ;
- Se former et pratiquer la formation entre pairs.

*Fête des Associations
Parc des Sports Henri-Longuet*



*Journées du Patrimoine :
Concert à l'église Saint-Denis*

INDICATEURS DE DEVELOPPEMENT, FEUILLE DE ROUTE, FREINS ET LEVIERS

La Cité des Arts mise sur l'élargissement de ses pratiques, l'interdisciplinarité et la transversalité dans les démarches pédagogiques.

Elle part à la rencontre d' « elle-même » et d'autres cultures sur son territoire.

Elle mobilise ses forces pour préserver et créer un espace artistique vivant, sensible, adapté aux besoins de chacun.e.

Elle doit maintenant se doter de quelques indicateurs qui permettront d'évaluer, dans les années à venir, la pertinence des différentes propositions (déclinées, pour le fonctionnement opérationnel, dans le règlement des études et dans le règlement intérieur).

Engagement de l'ensemble des équipes :

- Concernant l'innovation pédagogique et le suivi des élèves : formats diversifiés des projets, échanges entre les équipes, suivi des dossiers des élèves, des évaluations continues, installation du conseil d'orientation (au sein du conseil pédagogique).
- Concernant les nouveaux partenariats (pour rappel, chaque dispositif de l'éducation Nationale possède un représentant au sein du département des pratiques collectives) : visibilité des projets dans la saison culturelle du conservatoire.
- Signature de conventions (éducation Nationale, MJC, associations).
- Elections des parents d'élèves et des représentants des élèves.
- Relance du conseil d'établissement, bilans annuels des activités devant la communauté éducative et les élus, mise à jour des documents officiels.

Augmentation :

- Du nombre d'élèves inscrits (parcours études et programmes, et dispositifs d'EAC) : en termes de mixité (origines géographique, sociologique, de genre) et d'élèves à besoins particuliers (parcours adaptés).
- Du nombre de projets multi-partenariaux (artistes, réseau Grand Orly Seine Bièvre, politique de la Ville, Cité Educative, DRAC).
- De la durée des parcours suivis (date de première inscription, âges), d'élèves obtenant un CEM ou un CEC.
- De la mobilité des élèves entre les conservatoires.
- De la mobilité des équipes entre les conservatoires.
- Du nombre d'enseignants inscrits dans les formations (CNFPT pour concours, Grand Orly Seine Bièvre pour formation continue) toutes disciplines confondues.
- De lauréats aux concours ATEA et PTEA.

FEUILLE DE ROUTE

▪ Phase 1 (2025-2027)

- Relance du conseil d'établissement, demande de renouvellement agrément musique et nouvelle demande agrément danse jazz.
- Amélioration des conditions d'enseignement en Musiques Actuelles et théâtre, amélioration acoustique salle Berlioz, amélioration vestiaires danse et sols danse équipements municipaux. Réflexion sur une extension (auditorium et salle de spectacles) de La Maison de la Musique.
- Accès Personnes à Mobilité Réduite et installation de panneaux acoustiques salle Berlioz (en 2026-2027).
- Validation du Projet d'établissement, du règlement des études et du règlement intérieur.
- Calendrier annuel conseils pédagogiques et réunions plénières.
- Liens usagers, responsables, élus (réunions parents rentrée, réunions parents et élèves élus ; préparation du conseil d'établissement).
- Mise en place et suivi des offres pédagogiques nouvelles (éveil, parcours-études partagés, école du spectateur, projets scolaires et éducatifs, premières interventions en collèges).
- Participation des enseignants aux formations et aux séminaires en réseau, titularisations suite aux concours ATEA (4 agents), inscription concours PEA 2027-2028 (2 agents).
- Suivi des élèves et mise en place du conseil d'orientation.

▪ Phase 2 (2027-2029)

- Suivi des nouvelles offres, réajustements entre les quatre disciplines (parcours « partagés », point « Projets artistiques » en arts plastiques, pluridisciplinarité étendue parcours 1er, 2ème et 3ème cycles).
- Suivi des projets pédagogiques des départements (harmonisation, notamment Musiques Actuelles et Jazz), appropriation SNOP, charte éthique, formations VHSS effectuées par tous les enseignants.
- Formations et suivi des concours ATEA et PEA : 11 postes PEA, 26 postes ATEA ; création du poste de Dumiste (TP).
- Transversales, Portes Ouvertes, Folles Journées, Nuit de la lecture, saison des élèves et des enseignants : créations, bilans, nouvelles propositions.
- Bilans des partenariats : ville, MJC, médiathèque, CRD, lycée Corot, réseau danse, éducation Nationale : projets « Arts au collège », projet Orchestre à cordes école élémentaire.
- Liens usagers, responsables et élus (réunions régulières, réunions préparatoires), calendrier des rendez-vous des conseils (pédagogiques, établissement).

- **Phase 3 (2029-2031)**

- Propositions évolutives en EAC (collège et école élémentaire : ouverture classes artistiques, conventionnement, établissements de soins : référents, conventionnement, MJC : ateliers pédagogiques réguliers musique, arts urbains, conventionnement renforcé).
- Suivi RH inscriptions et formations concours FPT ATEA et temps non-complets.
- Réflexions futur PE, avenants RE (parcours-programmes).
- Equilibre entre propositions des départements, vie du réseau, partenaires proches (ville, écoles, collèges, lycées).
- Bilans et pistes nouveau PE.

FREINS ET LEVIERS

- **Vigilance sur :**

- La multiplicité des projets et des objectifs : risque de dispersion.
- L'augmentation des temps de coordination et d'encadrement en termes pédagogique et administratif.
- La disparité de mise en œuvre au niveau des départements et des disciplines (par exemple, équilibre entre les heures d'EAC au sein de toute l'équipe pédagogique).
- L'inquiétude et les risques psycho-sociaux face à l'évolution récente de facteurs (territoriaux, sociaux etc).
- Le suivi des situations RH (mutualiser temps non-complets au niveau du réseau, étudier les possibilités de CDIsation).

- **Leviars :**

- Etablir des liens réguliers avec l'ensemble des partenaires et élus : réunions publiques de rentrée, permanences dédiées aux usagers durant les Portes Ouvertes, réunions de préparation des conseils d'établissement, réélection des délégués avec changements réguliers des représentants, changements possibles de coordination dans les départements, réunions de préparation et de bilan avec les partenaires éducation Nationale avec les partenaires des établissements socio-éducatifs et de soins.
- Calendriers régulièrement communiqués aux instances de concertation.
- Information régulière aux équipes (tableaux d'affichage syndical, diffusion régulière sites des services publics, formations et séminaires, informations Intranet des Agents, médecine du travail, psychologue du travail).



CONCLUSION

... « La diversité des cultures humaines est, en fait dans le présent, en fait et aussi en droit dans le passé, beaucoup plus grande et plus riche que tout ce que nous sommes destinés à en connaître jamais. »

Claude Lévi-Strauss

Il ne s'agit pas de poursuivre sur des considérations d'ordre anthropologique, mais juste de transposer un peu : il existe et existera toujours d'infinites approches pédagogiques et artistiques propres à éveiller la curiosité, le bonheur, à révéler et à développer les potentiels des élèves ; c'est leur humanité qui cherche à s'épanouir par l'expression artistique, et c'est en cela que nul ne pourra jamais « en avoir fait le tour », même après une longue carrière.

La notion de diversité culturelle et artistique, liée à celle de transmission, évolue ainsi avec le temps, suivant les angles d'étude choisis. Il en va de même pour un projet d'établissement, qui, par le travail de réflexion de ses équipes et de ce qui les anime, par le souhait réaffirmé de rester relié à l'ensemble des acteurs de son territoire, est amené à évoluer, à rester « vivant », au service des habitants et des usagers.

Aujourd'hui, de plus en plus, les équipes enseignantes enrichissent leur culture par des formations, des projets avec artistes en résidence, des dispositifs soutenus par l'état, par la collectivité. De nouvelles disciplines émergent : urbaines, de rue, circassiennes, musique à l'image, art du déplacement, théâtre du geste, masque, clown, conte, marionnette, arts numériques. Ces différentes disciplines (aux origines anciennes ou très récentes) nous invitent à dépasser l'opposition entre cultures orales et écrites, effacent les frontières d'une époque à l'autre, d'un continent à l'autre, suscitent le désir d'imaginer de nouveaux langages, de nouveaux formats d'expression artistique.

Evolution des pratiques pédagogiques, culturelles et artistiques, évolution des publics : autant de pistes lancées aujourd'hui, qui ouvriront peut-être la réflexion sur le futur projet d'établissement ?



ANNEXES

ANNEXES

- Décret de décembre 2006 relatif au classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique
- Arrêté de classement du 15 décembre 2023 fixant les critères du classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique
- Décret du 14 août 2013 relatif à la prolongation et au renouvellement du classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique
- Charte de l'enseignement artistique spécialisé en danse, musique et théâtre (2001)
- Schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement artistique (2023)
- Courrier du 8 juin 2017 du Ministère de la Culture (Sous-direction de la diffusion artistique et des publics pour le renouvellement d'agrément, et rapport de l'inspecteur M. Braem, pour la DGCA)
- Charte de l'EAC ; Code de l'Education ; Charte de l'Association Orchestre à l'Ecole
- Projet de réseau des conservatoires : Rapport (2022) ; Plan d'actions (2023)
- Rapport de la politique culturelle départementale ; Plan thématique 3, 2023-2028 : « Des ressources culturelles pour et par tous » - notamment volet EAC et Cultures partagées
- Fiche Droit « Aménagement d'un studio de danse » Avril 2016, CND
- Livret des Interventions Artistiques et Culturelles en Milieu scolaire (Direction de la vie culturelle et citoyenne Viry-Chatillon ; Pôle Culture Grand Orly Seine Bièvre)

GLOSSAIRE

- MJC** Maisons des Jeunes et de la Culture
- PEA** Professeur d'Enseignement Artistique
- ATEA** Assistant Territorial d'Enseignement Artistique
- EAC** Éducation Artistique et Culturelle
- S2TMD** Sciences et Techniques du Théâtre, de la Musique et de la Danse
- EPT** Établissement Public Territorial
- COPIL** Comité de Pilotage
- CRD** Conservatoire à Rayonnement Départemental
- CRI** Conservatoire à Rayonnement Intercommunal
- SNOP** Schéma National d'Orientation Pédagogique
- CND** Centre National de la Danse
- DRAC** Direction Régionale des Affaires Culturelles
- REP** Réseau d'Education Prioritaire
- P.A.P.I.** Projet d'Action Partenariale avec Intervenant
- AFCMD** Analyse Fonctionnelle du Corps dans le Mouvement Dansé
- FM** Formation Musicale
- CEM** Certificat d'Études Musicales
- CEC** Certificat d'Études Chorégraphiques
- OàE** Orchestre à l'École
- CPES** Cycle Préparatoire aux Études Supérieures
- CNFPT** Centre National de la Fonction Publique Territoriale
- VHSS** Violences et Harcèlements Sexistes et Sexuels
- TP** Temps Plein
- PE** Parcours Études
- RE** Règlement des Études
- RH** Ressources Humaines

INFORMATIONS PRATIQUES

LA CITÉ DES ARTS

28, avenue de la République
91170 Viry-Chatillon
Tél. : 01 69 21 52 43

 citedesarts.virychatillon@grandorlyseinebievre.fr
 grandorlyseinebievre.fr/conservatoire-de-viry-chatillon

Accueil du secrétariat

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi :

 14h00 à 19h00

Mercredi :

 9h00 à 12h00

 13h00 à 19h00

RÉSEAU DES CONSERVATOIRES

Musique – Danse – Théâtre – Arts Plastiques

ARCUEIL | ATHIS-MONS | CACHAN | FRESNES | GENTILLY | JUVISY-SUR-ORGE | KREMLIN-BICÊTRE | L'HAY-LES-ROSES |
SAVIGNY-SUR-ORGE | VILLEJUIF | VILLENEUVE-SAINT-GEORGES | VIRY-CHATILLON.